

LETTRÉ D'INFORMATION N°5 MAI 2022

PROJET ÉOLIEN DU BUFFE-VENT

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

« A Faye-sur-Ardin nous avons déjà l'autoroute, il ne faudrait pas que le projet éolien rajoute du bruit ! ». « Est-ce qu'on verra le parc éolien depuis le bourg, et comment respecter nos paysages au maximum ? ». « Quelles actions sont prévues pour protéger la faune et la flore locales ? ». Lors du porte-à-porte réalisé courant mars à Faye-sur-Ardin, vous avez été nombreux à nous partager vos questions et parfois aussi vos craintes vis-à-vis du projet éolien que nous développons sur votre commune.

Lors du premier atelier de co-construction, ouvert à tous, qui s'est tenu en avril, nous avons pu répondre à vos questions et vous expliquer comment, dans le cadre des études menées, chaque sujet d'inquiétude trouvait une solution adéquate pour qu'éolien rime avec intégration locale.

In fine, ces solutions nous les trouverons ensemble, main dans la main, via la démarche de concertation qui vous est proposée. Car en effet il ne s'agit que de cela ! Echanger, en toute sincérité et transparence. Co-construire, pour que le projet vous soit le plus bénéfique possible. Nul besoin d'avoir des compétences spécifiques, votre seule connaissance du territoire, en tant qu'habitant, est précieuse.

Et que vous préfériez les rencontres en collectif, les échanges en porte-à-porte ou l'anonymat du digital, il y a forcément une place pour vous dans cette démarche de concertation que nous vous proposons. Nous vous attendons nombreux au prochain atelier, venez contribuer à l'avenir de Faye-sur-Ardin !

Bonne lecture et à très vite !

Marie RICH
Cheffe de projet éolien
ENERTRAG



Participez à l'Atelier de co-construction n°2 !



Le Mercredi 1^{er} juin 2022



Espace Magnolia

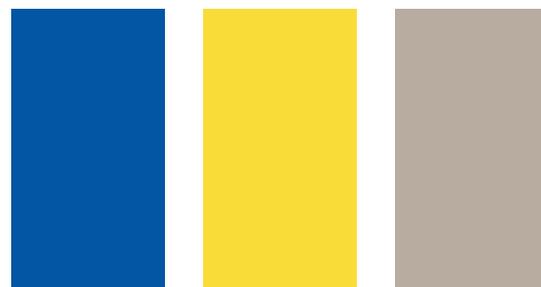


De 20h30 à 22h30

Au programme

- > Présentation des premiers résultats de l'étude Paysagère
- > Affinage des choix des photomontages
- > Travail sur les mesures d'accompagnement

A des fins d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès de Marion GIELLY (Equipe concertation de Mazars) par mail : marion.gielly@mazars.fr ou par téléphone au 07 61 58 62 69.



Les actualités du projet

Si le développement d'un projet éolien est un travail de longue haleine, de nombreuses avancées sont en cours au travers des études comme via la démarche de concertation.

Les grandes caractéristiques du projet

Retrouvez ci-dessous la zone d'étude du projet délimitée en bleu.



Chiffres clés

 6 à 8 éoliennes

 180 m de haut

 De 4 à 6 MW de puissance pour chaque éolienne

Bon à savoir ! 1MW permet d'alimenter environ 1000 personnes (chauffage compris) et d'éviter en moyenne 275 T de CO2 par an.

Les études en cours : où en sommes-nous ?

Etudes des vents :

Objectif : mesurer l'orientation et la vitesse des vents, pour définir l'implantation, le type de machine...

Etat : en cours depuis octobre 2021, cette étude dure 1 an afin d'avoir suffisamment de données à toutes les périodes météorologiques d'une année complète

Etude acoustique :

Objectif : évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet pour connaître le bruit maximal à ne pas dépasser

Etat : prévue en novembre 2022, état initial attendu en décembre 2022

Etude paysagère :

Objectif : étudier la visibilité des éoliennes envisagées et identifier les points paysagers à préserver

Etat : lancement en mai 2022, résultat de l'état initial en août 2022

Etude écologique :

Objectif : étudier sur au moins 1 cycle biologique complet la flore et la faune (comportement, mode de vie, etc) pour créer un projet adapté

Etat : en cours depuis septembre 2021, résultat de l'état initial en août 2022

Retour sur l'atelier de co-construction n°1

Le 6 avril dernier, de 20h à 22h, s'est tenu le premier atelier de concertation à l'Espace Magnolia de Faye-sur-Ardin.

Objectifs de cette réunion

- Partager l'information la plus actuelle possible sur le projet et ses avancées
- Traiter ensemble la question des nuisances (sonores, paysagères, écologiques)
- Co-construire certains aspects du projet (définir les zonages prioritaires d'implantation, identifier des points de vue de photomontages et des points d'accueil des micros pour les études acoustique).

Les résultats

Cet atelier a rassemblé 20 personnes dont des élus, des propriétaires exploitants et des riverains de la commune.

Le programme

- **Présentation des caractéristiques du projet éolien et de son calendrier**
- **Présentation des études d'impact** (vents, acoustique, paysagère, écologique)
 - **Focus sur les nuisances sonores** avec présentation de la réglementation française en la matière et cas pratique avec reproduction par le groupe de différents niveaux sonores pour se rendre compte du bruit d'un parc éolien, à l'aide d'un sonomètre
 - **Focus sur les nuisances visuelles** avec simulation des éoliennes grâce à des photomontages
 - **Focus sur l'étude écologique** pour comprendre comment est protégée la biodiversité locale dans le cadre du développement d'un projet éolien
- **Travail de co-construction sur les zones prioritaires d'implantation**, les points de vue de photomontages et la position des sonomètres pour l'étude acoustique
- **Travail de co-construction sur le nom du projet éolien**

Tout au long de ces 2 heures de travail collectif, des temps d'échanges, de questions et réponses ont été prévus entre la cheffe de projet et les participants.



« C'était vraiment bien comme réunion, on s'informe, on travaille, c'est très agréable et l'ambiance est bonne, on voit qu'on va dans le bon sens ! »

« Moi je suis riverain, je suis là pour m'informer car le sujet est important. J'espère ne pas être le seul à m'intéresser à la vie de la commune ! »



Et ensuite ?



Retrouvez le compte-rendu détaillé de la réunion sur le site internet du projet : www.faye-sur-ardin.parc-s-eoliens-enertrag.fr



Participez au prochain atelier de concertation : le 1^{er} juin, à 20h30, à la salle des fêtes de Faye-sur-Ardin. Pour cela, inscrivez-vous en envoyant un sms à Marion GIELLY au 07 61 58 62 69.

Questions-réponses du dernier atelier de concertation

Question : « Quelle est la durée de vie d'une éolienne ? »

Réponse d'ENERTRAG : « La durée de vie d'une éolienne est d'environ 20 à 30 ans. »

Question : « Est-ce qu'il y a une proportionnalité entre la hauteur du mât et la puissance des éoliennes ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Non, la puissance de l'éolienne dépend du modèle choisi. En revanche, plus l'éolienne est haute plus elle sera face à des vents puissants (pas d'obstacle en hauteur), ce qui augmentera son temps de production. »

Question : « Qui prend la décision finale de l'implantation ? »

Réponse d'ENERTRAG : « C'est ENERTRAG, sur proposition des acteurs locaux lors des travaux communs que nous réaliserons durant la démarche de concertation. »

Question : « Quand connaîtra-t-on l'implantation définitive ? »

Réponse d'ENERTRAG : « D'ici la fin de l'année nous pourrons donner une implantation définitive. »

Question : « Comment se fera le raccordement au réseau électrique ? »

Réponse d'ENERTRAG : « Le parc éolien est d'abord raccordé à un poste de livraison qui se situera à proximité du parc. Ce même poste de livraison sera rattaché à un poste source qui permettra de connecter le parc au réseau national. »

Question : « Qu'en est-il de la zone Natura 2000 ? »

Réponse d'ENERTRAG : « La présence d'une zone Natura 2000 n'est pas incompatible avec la mise en place d'un parc éolien. Nous effectuons des études plus approfondies sur cette zone. »



D'autres questions ?

La Foire aux questions sur le site internet du projet est là pour ça !

www.projeteolien-fayesurardin.fr



Marie RICH
Cheffe de projet éolien ENERTRAG
faye-sur-ardin@enertrag.com

mazars

Marion GIELLY
Consultante Concertation Mazars
marion.gielly@mazars.fr
07 61 58 62 69

